

Compte-rendu du groupe de travail « Nature »
Jeudi 1^{er} décembre 2022

Présences : 9 personnes.

Christelle CAUDRON, Frédéric HANUT, Jean-Marie KOLLASCH, Edmée LAMBERT, Sébastien LEUNEN, Marie-Agnès-MARS, Philippe NAMOTTE, Elisabeth PARIS, Colette WALTER

Pour la Commune : Caroline JACQUES – Conseillère en mobilité

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Excusés : Vaia DEMERTZIS, Maryline HERCK

Ordre du jour

1. Accueil
2. Présentation de la subvention BiodiverCité
3. BiodiverCité 2022
4. Contexte de la formation de ce GT Nature
5. Vos idées pour 2023 ?
6. Suites

1. Accueil

Les participants se présentent en répondant aux questions suivantes :

- Où habitez-vous ?
- Quel est votre lieu « coup de coeur » sur le territoire communal ?
- Avez-vous déjà fait partie d'un groupe de travail nature ?

2. Présentation de la subvention BiodiverCité

La subvention « BiodiverCité » a été conçue en 2021 pour rassembler en un seul programme un ensemble d'actions et de subventions à destination des communes, ceci afin de rationaliser les démarches administratives et de globaliser les moyens pour un impact plus fort en faveur de la nature. Les actions des « PCDN », du « Plan Maya », de la « Semaine de l'arbre » et des « Cimetières Nature », sont à présent regroupées sous l'appellation « BiodiverCité » avec une adaptation globale des postes éligibles pour une plus grande efficacité des actions. Le montant maximum de la subvention est limité à 12.000 € par bénéficiaire et par an :

- 10.000 € pour les fiches-actions (dont maximum 2.500 € pour la sensibilisation)
- 2000 € pour la distribution de la « Semaine de l'arbre »

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

- Site accessible au public
- Commune propriétaire du terrain ou convention de gestion de 15 ans
- Hors site de la RW, cours d'eau navigable et 1ère catégorie

Les thématiques éligibles sont les suivantes :



3. BiodiverCité 2022

En 2022, le projet introduit par la Commune visait la végétalisation du cimetière de Ciplet, et plus précisément :

- L'enherbement des allées
- L'aménagement pour l'accueil de la biodiversité (végétalisation des intertombes, abattage haie de tuyas, plantation haie avec essences locales, végétalisation de l'entrée avec un parterre fleuri, création d'une zone nature et repos, gestion du talus en fauchage tardif avec export des chaumes)

Le budget lié à ces aménagements a été estimé à 6.000 €, mais ne sera confirmé que lors de la mise en œuvre.

Remarques : Suite aux explications données sur le projet rentré à Ciplet, une participante souligne que d'autres aménagements auraient pu être fait pour davantage renforcer la biodiversité.

4. Contexte de la formation de ce GT Nature

La Commune souhaiterait poursuivre la végétalisation de ses cimetières en dédiant une fiche projet par an dans le cadre de la subvention BiodiverCité (pour un montant estimé à 6.000 € mais qui pourrait être revu à la hausse ou à la baisse). La Commune souhaite que le montant restant soit alloué à des projets portés par les citoyens (qui devront tout de même être soumis au Collège) et

donc de relancer une dynamique participative autour de la nature, en visant l'autonomie du groupe. La Commune prévoit donc d'organiser deux autres réunions afin de préciser les fiches projets à soumettre d'ici juin 2023, mais les membres du GT Nature sont libres de se réunir de leur côté si tel est leur souhait.

5. Tables rondes : brainstorming pour BiodiverCité 2023

Comme précisé, les fiches projets ne devront être déposées que d'ici juin 2023, nous sommes donc tôt dans le processus.

Afin de collecter les idées pour les futures fiches projets, les personnes présentes ont été divisées en 2 groupes et ont été invitées à remplir une fiche par projet.

Après présentation de chaque idée, les participants ont reçu chacun 3 gommettes et ont été invités à les apposer sur les fiches qui avaient le plus d'intérêt à leurs yeux.

Voici les idées qui ressortent des réflexions de chaque groupe :

- **Aménagement/préservation de sentiers** (5 points d'intérêt) - réaliser un inventaire dans un premier temps pour faire un état des lieux et établir les priorités.
- **Aménagement d'un sentier didactique/ludique** (2 points d'intérêt) – dans le but d'apprendre par le jeu et découvrir la région et adapté aux enfants en bas-âge. Pourquoi pas via smartphone ou en version papier (style geocaching).
- **Plantation de haies** (1 point d'intérêt) : le long des sentiers, le long du chemin entre le lieu-dit Chardon et la Belle Thérèse, dans les centres de village. Viser les lieux où il n'y pas assez de biodiversité en étant vigilant à respecter les paysages ouverts de la Hesbaye (garder des paysages d'openfield spécifiques). Notons que le Parc Naturel collabore à l'action communale de 50 km de haies.
- **Aménager la gare de Braives pour plus de biodiversité** : avec des nichoirs à martinet ou autres aménagements. Les anciens du PCDN signalent que le site autour de la gare a déjà bénéficié de plusieurs aménagements nature et qu'il y a eu du vandalisme.
- **Mise en valeur des sentiers** (1 point d'intérêt) : identifier les spécificités des sentiers et informer sur les spécificités (exemple : sentier creux de la tige avec une découverte des terriers liés à la présence du blaireau. L'objectif étant de mieux faire connaître les points d'intérêt de la commune aux habitants, un participant soulignant une crainte de voir davantage de touristes sur le territoire.
- **Aménagement biodiversité sur le terrain économique de la SPI** (1 point d'intérêt) : aménager des sites appauvris en biodiversité comme ce site économique à Avennes.
- **Identifier de nouveaux lieux à protéger en réserve naturelle** : suite au constat qu'il y a peu de sites protégés sur le territoire. L'idée est de pouvoir identifier de nouveaux sites qui pourraient être aménagés et protégés sous le statut de réserves naturelles. Exemple : des zones humides (attention beaucoup d'endroits sont privés). Voir au niveau du sentier 28 les possibilités si parcelles publiques.

- **Relancer la publicité des apis jardins** (4 points d'intérêt) : cette action a été mise en place il y a quelques temps par le Parc Naturel mais n'est pas assez connue. Le but étant d'amener plus de biodiversité chez les privés dans leurs jardins. Et d'éveiller cette sensibilisation chez de nouvelles personnes à priori non sensibles à la biodiversité en montrant les gestes simples à réaliser comme le placement de nichoirs, laisser une partie de son jardin non tondue, ... commencer par de petits gestes. Pourquoi pas relancer via une visite des jardins naturels existants.
- **Protéger les derniers vergers hautes tiges** (1 point d'intérêt) : arbres têtards et placement de nichoirs à chouette chevêche.
- **Gestion des plantes invasives** (4 points d'intérêt) : informer mieux les citoyens. Actuellement c'est plutôt les partenaires contrats rivières et parc naturel qui sont actifs. Relancer des campagnes d'information ou action vers les citoyens.
- **Plateforme qui rassemble les initiatives** : sur une page dédiée du site internet de la Commune, par exemple, afin d'être au courant des projets qui se mettent en place pour pouvoir s'y impliquer. Cependant, la structure actuelle du site internet de la Commune n'est pas claire et pourrait être améliorée.
- **Arbre donné aux enfants entrant à l'école primaire** : distribution d'arbres pour les enfants qui entrent en première primaire (toutes écoles confondues). Les enfants pourraient parrainer leurs arbres et pourquoi pas si arbres fruitiers, récolte de jus avec presse mobile. A voir si action one shot car cela peut représenter un nombre important d'arbres à planter. Ces arbres seraient plantés sur domaine public.

Remarques émises :

- *Viser la pérennité dans les projets mis en place.*
- *Des projets ont déjà été mis en place par le passé (via le Plan Communal de Développement de la Nature ou le Groupe Action Nature du Parc naturel : combinaison et matériel pour ruches, brochures et inventaire espèces invasives, la quiétude à Fallais, projet au jardin à Pitet, Brochure pour la taille des arbres, carte pour promenade, entretien des berges, ...), certains sont toujours en cours. Il serait intéressant que ces projets soient présentés lors de la prochaine réunion. Edmée et Sébastien se proposent d'y regarder pour la prochaine réunion.*
- *Il existe beaucoup d'initiatives liées à la biodiversité sur le territoire (ex : Parc Naturel Burdinale Mehaighe, Groupes Actions, ...). Il est parfois difficile de s'y retrouver et de savoir qui contacter pour intégrer ces groupes ou rassembler les forces vives. Il serait intéressant de regrouper ces informations au même endroit. Le Parc y avait dédié une page, mais elle n'est plus fonctionnelle en ce moment à cause d'un piratage.*

6. Divers et suites

La prochaine réunion a été fixée au **16 février 2023 à 19h30**. Cette date sera à nouveau communiquée sur les réseaux sociaux afin de permettre à d'autres citoyens de se joindre au groupe.